

Economic Aid and International Cost Sharing, par JOHN PINCUS. Un vol., 6¼ po. x 9¼, relié, 221 pages — THE JOHNS HOPKINS PRESS, Baltimore (Maryland), 1965

Bernard Bonin

Volume 42, numéro 4, janvier–mars 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003432ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003432ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bonin, B. (1967). Compte rendu de [*Economic Aid and International Cost Sharing*, par JOHN PINCUS. Un vol., 6¼ po. x 9¼, relié, 221 pages — THE JOHNS HOPKINS PRESS, Baltimore (Maryland), 1965]. *L'Actualité économique*, 42(4), 879–880. <https://doi.org/10.7202/1003432ar>

LES LIVRES

les avantages et les inconvénients respectifs d'une croissance démographique « lente » et d'une croissance démographique « rapide ».

La deuxième partie de ce volume est donc consacrée aux « avantages économiques d'une population stationnaire ou faiblement croissante ». La troisième partie porte sur « les arguments favorables à la thèse nataliste ». Enfin, dans une dernière partie, l'auteur commente les études qui ont été faites concernant les relations entre la croissance démographique et la croissance économique dans divers pays.

Les arguments d'ordre économique invoqués par les malthusiens sont que, d'une part, une fécondité basse tend à augmenter l'importance relative de la population active et élargit les possibilités de travail pour la femme et, d'autre part, le poids des investissements démographiques est moindre. Pour les partisans de la thèse nataliste, les investissements démographiques augmentent la production par tête, la croissance démographique facilite les adaptations de la structure professionnelle et constitue, au surplus, un facteur de plein emploi. La présentation de chacun de ces arguments est suivie d'une critique de l'auteur qui apporte un certain nombre d'objections.

Quant à nous, M. Stassart a rejoint les objectifs qu'il s'était fixés au départ, soit de présenter les avantages respectifs des deux thèses en présence, d'en préciser les limites, sans essayer de trancher le débat. D'autres ont essayé, en vain, de le faire. Dans ce domaine, tout ce que l'on peut tenter, c'est d'éclairer le mieux possible ceux qui sont responsables de la décision finale, de leur faire voir à l'aide des expériences déjà faites et de l'analyse, les avantages et les inconvénients de l'une ou l'autre politique dans la situation du moment.

Même si les spécialistes de ces questions n'apprendront pas grand-chose de neuf, fondamentalement, la clarté et la logique de cet ouvrage lui donnent une valeur certaine. Tous ceux qui cherchent à voir clair dans ce domaine ont tout intérêt à le lire.

Denis Germain

Economic Aid and International Cost Sharing, par JOHN PINCUS. Un vol., 6¼ po. x 9¼, relié, 221 pages. — THE JOHNS HOPKINS PRESS, Baltimore (Maryland), 1965.

L'auteur cherche à déterminer quelle serait la façon de partager équitablement les coûts de l'aide économique aux pays sous-développés. Dans les deux premiers chapitres, il montre l'origine du problème : si l'aide est nécessaire c'est que l'évolution des échanges extérieurs ne laisse pas croire que les pays sous-développés pourront satisfaire de cette façon leurs besoins en devises étrangères et que, par ailleurs, l'entrée de capitaux privés ne sera pas non plus suffisante.

Une fois ces constatations faites, J. Pincus s'interroge sur la signification, pour un problème d'une portée internationale, du partage du fardeau. Il analyse patiemment les arguments que l'on invoque pour justifier la demande d'aide économique et l'offre de cette aide. Si l'aide se justifie, en fonction de quels critères

doit-on se partager la tâche ? La question se pose lorsque la répartition des coûts n'est pas considérée, par les participants, comme équitable relativement aux bénéfices qu'ils retirent de l'action entreprise. Or, pour l'auteur, ce sont les critères qui sont basés sur la capacité à payer qui apparaissent comme les plus satisfaisants. C'est ainsi que les États-Unis qui, lorsque leur effort est calculé en fonction de divers autres critères, paraissent faire plus que leur part, se trouvent dans une position nettement moins favorable lorsque le critère utilisé est celui de la capacité à payer.

John Pincus s'intéresse alors à la façon dont se partage le fardeau dans quelques-uns des organismes internationaux ; l'Universal Postal Union, la Société des Nations, l'O.N.U., le F.M.I., la B.I.R.D. et les organismes qui lui sont rattachés, l'O.T.A.N., et le programme d'assistance de l'O.C.D.E. Il s'efforce, au chapitre 5, de calculer les coûts de l'aide économique. Il conclut, au terme d'une analyse rigoureuse, que l'affirmation à l'effet que les États-Unis supportent une trop forte proportion du fardeau n'est pas démontrée par les faits. La France, en revanche, supporte davantage que ce qu'elle devrait supporter normalement et ce, peu importe le critère utilisé. À l'autre extrémité, l'effort du Danemark, de la Norvège, de l'Italie, du Canada, du Royaume-Uni et de l'Allemagne n'est pas suffisamment grand peu importe le critère retenu. Les États-Unis et la Belgique versent à peu près le montant qu'ils doivent verser. L'auteur termine avec un chapitre consacré à la discussion des politiques possibles, au niveau international, dans le but de contrecarrer les effets des fluctuations dans les cours des principales exportations des pays sous-développés.

Peu d'ouvrages ont été écrits sur ce sujet, somme toute assez difficile. Le livre de John Pincus représente un effort remarquable et devrait ouvrir la voie à plusieurs chercheurs.

Bernard Bonin

Morale de l'entreprise et destin de la nation, par OCTAVE GELINIER. Un volume, 8 po. x 5 $\frac{5}{8}$, broché, 397 pages. — PLON, Paris, 1965.

Si l'ouvrage d'Octave Gelinier date de plusieurs mois déjà, le regain d'intérêt dont il bénéficie actuellement tient à des causes propres à la France. Le besoin d'une déontologie des hommes d'affaires n'est pas nouveau. Il est par contre tout à fait récent qu'on le prenne au sérieux à l'instant où la France, constatant les prodigieux progrès de son économie nationale, en vient à redouter de perdre sa personnalité.

Ce nivellement par la richesse (une France industrielle menacée de devenir une France de « type américain »), les hommes d'affaires le redoutent dans la mesure où, sous la pression des techniques, devant les impératifs d'une gestion uniformisée, sous le poids écrasant d'entreprises en période de fusions et de concentrations, ils se sentent condamnés à subir les contraintes d'une économie de profit sans avoir voix au chapitre.

Il est surprenant de constater que la morale de l'entreprise doit sa faveur récente aux préoccupations qu'avant les hommes d'affaires ont formulées les mé-